

Destinataires in fine

Objet : Relevé des conclusions du comité régional de programmation des référentiels géographiques et forestiers Grand Est du 17 octobre 2017 à Strasbourg.

1. Introduction et présentation de la démarche partenariale

Monsieur François Bouchard, Directeur général des services de la Région Grand Est, introduit la séance en soulignant l'importance des systèmes d'informations géographiques pour les territoires de la région Grand Est. Il se réjouit de la présence de différentes collectivités autour de la table et invite les autres collectivités à collaborer le plus rapidement possible pour progresser ensemble.

Il souligne que les besoins en informations géographiques sont de plus en plus importants, par exemple pour l'installation du haut-débit, et qu'il est important de partager les mêmes informations, les mêmes fichiers. Il précise aussi que les systèmes d'informations géographiques des différentes collectivités sont complémentaires et conclut en précisant que « *la Région est là pour aider, pas pour concurrencer* ».

Monsieur François Schricke, Secrétaire général adjoint pour les affaires régionales et européennes, souligne l'importance de l'information géographique pour l'aménagement du territoire. Il est essentiel de disposer de données géolocalisées qui permettent aussi de mesurer les évolutions dans le temps pour mettre en œuvre des politiques en cohérence avec leur territoire, par exemple dans le cadre de l'élaboration du SRADDET (*Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalités des territoires*).

Une forte mutualisation des moyens à l'échelle d'une région est nécessaire pour répondre aux enjeux actuels. Le partenariat récemment signé entre la Région et l'Etat va dans ce sens, il prévoit une participation équilibrée entre l'investissement en moyens humains et l'accompagnement en moyens financiers.

La démarche actuelle de concertation doit permettre de répondre aux besoins de l'ensemble des territoires, même si les situations sont très différentes, par exemple entre les milieux ruraux et les agglomérations. Il faut progressivement faire comprendre la nécessité de s'inscrire dans cette démarche collaborative, de s'y investir, pour servir la mise en œuvre des politiques publiques.

Monsieur Daniel Bursaux, Directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière, rappelle pourquoi l'IGN organise depuis 2013 des comités régionaux de programmation des référentiels géographiques et forestiers (CRP). L'objectif est une meilleure prise en compte des besoins locaux lors de l'élaboration du programme annuel de production de l'IGN. Il s'agit d'une démarche dans un cadre partenarial pour répondre au mieux aux besoins locaux et nationaux en mutualisant les investissements publics. Un comité national de programmation fait la synthèse des remontées des régions pour proposer la programmation annuelle de l'IGN.

En raison de la réorganisation des régions (loi NOTRe), il n'y a pas eu de CRP en 2015 et en 2016, le dernier qui a eu lieu en Alsace date de 2014. Daniel Bursaux se réjouit aujourd'hui de la présence de nombreux acteurs régionaux pour ce premier CRP de la région Grand Est.

Daniel Bursaux mentionne un contexte réglementaire très évolutif. Tout d'abord la loi NOTRe qui a renforcé les responsabilités régionales en information géographique et qui reconnaît le rôle de coordination des plateformes régionales d'informations géographiques, ce qui en fait un partenaire de premier plan pour l'IGN. La loi pour une République numérique instaure que les échanges de données entre administrations et les établissements à caractère administratif (EPA) sont désormais gratuites. Il rappelle aussi que le Référentiel à Grande échelle (RGE) demeure gratuit pour tous les organismes chargés d'une mission de service public. Le contexte n'est pas sans impact sur le modèle économique de l'IGN et le sujet de la gratuité des données est actuellement discuté avec les tutelles de l'IGN. Sur le fond, il y a une volonté de l'IGN de s'orienter vers la gratuité des données souhaitée par de nombreux utilisateurs, pour cela il est toutefois nécessaire que le budget de l'Institut soit équilibré.

Le développement du partenarial et du collaboratif, en particulier avec des tiers de confiance (collectivités, SDIS...), est un objectif fort de l'IGN pour continuer à produire des référentiels géographiques qui fassent autorité et qui aident à définir et à contribuer à l'élaboration des politiques publiques dans de nombreux domaines (sécurité, prévention des crues, etc.).

2. Présentation GéoGrandEst

GéoGrandEst est un réseau ouvert et structuré d'acteurs publics dans le domaine de l'information géographique. Il constitue l'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) du Grand Est aussi appelée « Coopération pour l'information géographique du Grand Est ».

Ses actions viennent en appui à la connaissance et au suivi des territoires, à la définition et à l'évaluation des politiques publiques, et contribuent à l'efficacité de l'action publique.

Ainsi, GéoGrandEst vise à coordonner les acteurs pour :

- faciliter le partage et la réutilisation des données et des savoir-faire par les acteurs du territoire ;
- produire des données et développer des services adaptés aux besoins du territoire ;
- en application des nouvelles compétences de la Région instaurée par la loi NOTRe ;
- en réponse aux obligations réglementaires de la Directive européenne INSPIRE et des réglementations en vigueur (loi Valter, loi pour une République numérique ...).

3. Bilans des actions et perspectives

Lors du CRP Alsace de septembre 2014, quatre principales collaborations avaient été actées :

- un partenariat pour la constitution d'une ortho-image sur la région Alsace ;
- une collaboration pour la définition d'un référentiel occupation du sol ;
- une expérimentation dans le cadre du développement de la Base adresse nationale ;
- un partenariat sur la thématique 3D avec l'Eurométropole de Strasbourg.

Le bilan de ces actions est présenté de manière détaillée dans le diaporama joint à ce compte-rendu. Pour les perspectives, on peut retenir la volonté des partenaires de travailler sur les points suivants :

- constitution d'un nouveau référentiel Ortho-image haute résolution sur la région Grand Est avec une programmation sur deux ans (2018-2019) ;
- étudier la convergence possible entre l'OCS National et l'OCS qui sera défini par l'étude en cours à GéoGrandEst ;
- continuer à travailler ensemble à la mise en place de la base nationale en étroite collaboration avec GéoGrandEst et les acteurs régionaux ;
- poursuivre le partenariat IGN – Eurométropole Strasbourg sur la thématique 3D.

▪ Ortho-image Grand Est

La région Grand Est dispose aujourd'hui d'une ortho-image sur l'ensemble de son territoire à une résolution de 20cm.

Les spécifications techniques de la prise de vues aériennes (PVA) sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont plus strictes que celles couvrant les autres départements de la région en termes de résolution native, de hauteur solaire minimale et de dévers accepté sur les bâtiments. En outre, la ville

de Kehl (Allemagne) a été volée. Ces spécifications avaient été définies avec le partenariat CIGAL, qui avait déterminé les besoins pour l'ex-région Alsace, réalisé l'animation avec les collectivités, ainsi que la recette technique.

Les années des PVA sont :

- 2014 pour les départements de la Meuse (55), et des Vosges (88) ;
- 2015 pour les départements de la Meurthe-et-Moselle (54), de la Moselle (57), du Bas-Rhin (67) et du Haut-Rhin (68) ;
- 2016 pour les départements des Ardennes (08), de l'Aube (10), de la Marne (51) et de la Haute-Marne (52).

L'IGN a financé les ortho-images sur tous les départements cités à hauteur du coût de réalisation d'une ortho-image de résolution 50 cm (commande de l'Etat). Les surcoûts ont été financés par des subventions FEDER hormis pour les départements alsaciens où un financement complémentaire a été apporté par l'Etat (FNADT), la Région Alsace et les deux Départements alsaciens (spécifications particulières).

Les partenaires souhaitent analyser la production d'un nouveau référentiel Ortho-image sur l'ensemble de la région Grand Est en deux années (2018-2019). Gérard Blin présente les différentes caractéristiques techniques qu'il faudra définir et aussi les différentes contraintes liées à l'acquisition de PVA (météorologie, autorisations de survol par la DGAC, fenêtres de vol, ancienneté des données...).

François Schricke questionne sur la possibilité d'intégrer à une prise départementale des territoires situés dans un département limitrophe dans le cadre de projet d'aménagement situé à cheval sur différents départements. A titre d'exemples, il cite le projet de parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne qui est situé en Haute-Marne et en Côte-d'Or et le projet CIGEO situé sur les départements de la Meuse et de la Haute-Marne. L'IGN et le groupe de travail GéoGrandEst analyseront la faisabilité de ces extensions.

Olivier Banaszak (Eurométropole de Strasbourg) précise qu'il faut analyser la complémentarité de la programmation nationale avec les besoins techniques des agglomérations car elles ont besoin d'images de résolution 8 cm, voire 5 cm demain.

Marie-Christine Schott (Région Grand Est) précise qu'une programmation tous les 4 ans du survol du territoire régional permettrait aux agglomérations d'intercaler des prises de vues aériennes de très haute définition l'année n+2. Cela permettrait une couverture tous les deux ans des agglomérations.

Gérard Blin précise que l'IGN a une contrainte pour répondre aux besoins de la politique agricole commune (PAC), il s'agit de couvrir l'ensemble du territoire national avec une moyenne de trois ans d'ancienneté et un maximum de 4 ans. Attendre la 4^{ème} année pour couvrir un territoire comporte des risques importants de ne pas pouvoir terminer l'acquisition des données. Toutefois une analyse plus détaillée sera réalisée dans le cadre du groupe de travail pour tenir compte du besoin exprimé.

Jean-Pascal Klipfel animera le groupe de travail GéoGrandEst sur ce sujet d'ortho-imagerie, groupe de travail qui est chargé de définir le cadre du partenariat sous tous ses aspects : spécifications techniques, planification et financement. Les plans de vol de l'IGN devant être déposés en février 2018, M. Schricke souligne que ces questions doivent être traitées d'ici la fin de l'année.

▪ Référentiel occupation du sol

Marie-Christine Schott rappelle l'historique du dossier Occupation du sol en Alsace avec la réalisation de trois millésimes de ce référentiel ainsi que la collaboration initiée entre CIGAL et l'IGN à l'issue du CRP de 2014. Il s'agissait d'étudier techniquement et financièrement en lien avec les besoins locaux, les possibilités de convergence entre l'OCS CIGAL existant et l'OCS GE nationale. Trois réunions du groupe de travail (DREAL, Région, PNR et IGN) ont eu lieu, et 2 jeux tests ont été produits par l'IGN. L'objectif était d'analyser les différences et similitudes entre les deux produits et d'identifier les indicateurs à pérenniser dans l'évolution du référentiel.

En 2016, à la suite de la réorganisation territoriale et pour prendre en compte le besoin de tous les acteurs du territoire, le projet de constitution du référentiel OCS a été redimensionné avec la création d'un nouveau groupe de travail et une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) confiée à la société Alisé Géomatique.

Les objectifs principaux de ce groupe de travail sont le recueil des besoins des acteurs au regard des usages prévus, l'analyse des méthodes de mise en œuvre, des ressources mobilisables dans une dimension dynamique reconductible dans le temps et d'évaluer les coûts de production.

Les prochaines étapes de l'étude en cours est l'analyse des différents jeux tests produits par l'AMO au regard des besoins des acteurs, d'étudier les coûts de production, et aussi d'étudier avec l'IGN la convergence possible entre le produit résultant et l'OCS GE nationale. La production du nouveau référentiel devrait débuter en 2018.

Gérard Blin fait un point d'étape de la production de l'OCS GE nationale en rappelant que la nomenclature retenue est celle qui a été définie par le comité d'orientation piloté par le ministère chargé de l'environnement. Il précise que la production de cette OCS nationale est déjà réalisée ou en cours avec différentes régions et départements qui ont signé un partenariat avec l'IGN (soit une couverture de 22 départements).

En parallèle un groupe de travail du Conseil national de l'information géographique (CNIG) continue à travailler sur ce dossier OCS GE, groupe de travail où l'IGN et GéoGrandEst sont représentés.

A la suite de ces présentations, François Bouchard précise que « *quels que soient les modes de travail, il faut avoir le souci de cohérence avec ce qui se fait en national et rester en phase avec ce qui se fait à l'IGN, il ne faut pas que l'on diverge pour avoir ensuite des choses qui posent problème* ».

▪ Base adresse nationale (BAN)

La mise en production du projet BAN est prévue pour la fin du 1^{er} trimestre 2018. Différents outils sont d'ores et déjà disponibles : le site <http://adresse.data.gouv.fr> qui permet le téléchargement de la BAN, le guichet Adresse dédié plus particulièrement aux communes pour la gestion de leurs adresses et aussi, une API de consultation et gestion pour les producteurs d'adresses qui est actuellement en test.

Un travail important a déjà été réalisé par CIGAL avec différentes actions dont la mise en place d'un système de signalement partagé entre producteurs d'adresses sur le territoire alsacien, l'objectif principal de CIGAL étant de disposer de données à jour pour pouvoir les diffuser sans double saisie vers les plateformes numériques publiques et privées.

Les perspectives de GéoGrandEst sont de poursuivre l'animation avec les acteurs de la région, et de continuer la veille pour se faire le relai de la BAN et participer aux démarches nationales.

▪ Partenariat 3D EMS – IGN

L'IGN et l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) ont signé une convention de partenariat d'échanges de données SIG3D en octobre 2016. Dans le cadre de ce partenariat pour le développement de référentiels 3D, l'IGN a acquis 100 km de voiries strasbourgeoises en « mobile mapping » et l'EMS met à disposition sa maquette 3D pour une intégration dans le Référentiel national 3D. Les échanges techniques entre les équipes de l'EMS et de l'IGN (recherche, développement) sont nombreux et très enrichissants.

L'EMS participera aussi au projet BIOM en tant que territoire d'expérimentation. Ce projet porté par le laboratoire Matis de l'IGN associe de nombreux partenaires (CSTB, INRIA, laboratoire iCube de l'INSA Strasbourg...), il est financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Son objectif est la modélisation de bâtiments d'une scène urbaine à partir de données hétérogènes (image, Lidar) et de tous types de points de vue (aérien, terrestre, extérieur, intérieur) pour aller vers une représentation complète, fidèle, généralisée et sémantisée de façon cohérente entre l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, et compatible avec les secteurs du bâtiment (BIM) et de l'information géographique (SIG).

4. Présentation d'autres projets ou activités de l'IGN

Ces différentes présentations figurent sur le diaporama joint à ce compte-rendu. Il s'agissait des thématiques suivantes :

- la constitution de la couche altimétrique du Référentiel à Grande échelle (RGE) ;
- la représentation parcellaire graphique (RPCU) ;
- les données forestières et environnementales issues de l'inventaire forestier national et leurs usages ;
- les géoservices développés et mis à disposition par l'IGN ainsi que l'application Espace Collaboratif qui permet à tous les acteurs de l'information géographique de contribuer collectivement à la mise à jour et à l'enrichissement des référentiels produits par l'IGN et mis à disposition des collectivités.

Concernant la RPCU, les échanges avec la salle ont permis de préciser que :

- la RPCU ne change rien à la vectorisation préalable du cadastre suivant la nomenclature nationale ;
- le changement de géométrie du RPCU nécessitera vraisemblablement des recalages de données s'appuyant sur le cadastre ;
- les territoires souhaitant passer en RPCU doivent se manifester auprès de la DGFIP et de l'IGN.

5. Signature d'une convention de partenariat entre l'Etat, la Région et l'IGN

L'objet de la convention de partenariat signée en séance est de fixer un cadre permettant de poursuivre et de développer les partenariats entre d'une part, l'Etat et la Région et d'autre part, l'IGN, pour la conception, la production, l'amélioration, la mise à jour, la diffusion, l'exploitation et l'échange de référentiels géographiques adaptés aux besoins du territoire du Grand Est.

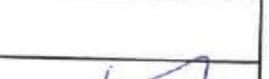
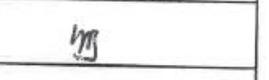
Les acteurs du territoire sont pleinement associés au travers de l'infrastructure de données géographiques GéoGrandEst.

Liste des participants

Comité régional de programmation IGN - Région Grand Est

Nom, Prénom	Organisme	Qualité	Courriel	Signature
ROOS Eliane	IGN	Ingenieur d'études	eliane.roos@ign.fr	
RAGEOT Stéphane	m2A	Ingenieur	stephane.rageot@mulhouse-albace.fr	
LAMORLETTE Sylvie	CD67	Directrice de la MAF	sylvie.lamorlette@bas-rhin.fr	
BANASZAK Olivier	Eurométropole Strasbourg	chef de service Géomatique	olivier.banaszak@strasbourg.eu	
PINA Emmanuel	Metz Métropole	chef de service SIG	epina@metzmetropole.fr	
NETTER Béatrice	Rectorat	chargée d'études	ce.ssa@ac-strasbourg.fr	
COURSON J. Pierre	INSEE	Dir adjoint / Etudes	jean-pierre.courson@insee.fr	
Aurèle CREMEL	DRFIP	Resp. adjointe PTC	aurèle.cremel@dgfip.finances.gouv.fr	
François HUPPERT	DRFIP	Directeur adjoint de pôle	francois.huppert@dgfip.finances.gouv.fr	
Benoît HACQUIN	CA BLD HES	VP Urbanisme	benoit.hacquin@ca-bld-hes.fr	
DURAND Aurélien	CA Saint Dizier, Des et Blaise	chargé de mission	adurand@maire-saintdizier.fr	
GEORGE Claude	CA Saint Die des Vosges	Conseiller délégué	maire.saintdemy@ca-sd.fr	
MERLIN Gérard	CA Saint-Die-des-Vosges	Dir. Prospective	gerard.merlin@ca-sd.fr	
NATHONNET François	DREAL	chef pôle SIG Diffusion	francois.nathonnet@drd-dv.fr	
LAHEURTE Renaud	DREAL	Directeur adjoint	renaud.laheurte@drd-dv.fr	
SCHOU Marie-Christine	Région GE	Resp. géomatique		
KLIPPEL J Pascal	Région GE	chef de projet		

Comité régional de programmation IGN - Région Grand Est

Nom, Prénom	Organisme	Qualité	Courriel	Signature
RYCKEUYNCK Guillaume	Région Grand Est / GeoGrand Est	Chf de Projet	guillaume.ryckeynck@grandest.fr	
TSCHUDI Eric	DREAL Grand Est / GeoGrand Est	chf comité SIG-METZ	eric.tschudi@developpement-south.fr	
VIARD Patrick	DDT 54	Responsable SIG	patrick.viard@nanthe-et-moselle.gouv.fr	
REPOIX Valérie	DIRECTE	Adjcte Kate T	valerie.repoix@directe.gouv.fr	
DESCHAMPS Joëlle	DDT 67 / SSVIC	Adjointe chf de service	joelle.deschamps@bas-rhin.gouv.fr	
GROSSHANS Yannick	DRAAF GRAND EST - SRSE	Responsable SIG	yannick.grosshans@agriculture.gouv.fr	
WEIBEL Laurent	SGARE	Suivi du CRP IGN	laurent.weibel@grand-est.gouv.fr	
LEBER Corinne	Région SE	DEA		
SCHNECKE François	SGARE grand Est	Adjoint au SGARE	Francois.schnecke@grand-est.gouv.fr	
Bouchard Françoise	DGS Rég. GF		francoise.bouchard@grand-est.gouv.fr	
BURDACK Daniel	IGN		daniel.burdack@ign.fr	